

CaP Finistère

François Hollande
20 mars à 19h00
à Rennes

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 945
VENDREDI 24 FÉVRIER 2012

Dispensé de timbrage BREST CTC

Trop peu, trop tard

Il a fallu attendre la fin de ce quinquennat pour que le président de la République convoque, le 10 février 2012 à l'Élysée, les associations d'élus à une « Conférence des finances locales ». Or, depuis trois ans, ces mêmes associations n'ont eu de cesse de demander que la conférence nationale des exécutifs (CNE), instance prévue à cet effet, se tienne. En vain.

retour à la croissance. Chaque année, elles investissent 45 milliards d'euros au service de l'emploi et au bénéfice de l'activité des entreprises. Cet effort financier conséquent constitue le moteur de la croissance économique et de l'emploi dans les territoires.

Or, l'asphyxie des collectivités locales est bien réelle, aujourd'hui. L'État a réduit ses dotations, les a privé d'autonomie financière mais, continue de les solliciter pour financer les grandes infrastructures nationales (Lignes à Grande Vitesse, plan Campus, déploiement du haut débit...) tout comme les grandes politiques de solidarité nationale (RSA, dépendance, handicap). 4/5^e de leur budget est consacré à des biens et services publics de proximité qu'elles ont profondément modernisé, depuis les lois de décentralisation (lycées/collèges, routes, TER et transports publics, équipements sportifs et culturels, crèches...).

Loin de la nécessaire et saine concertation entre le gouvernement et les collectivités locales, cette conférence avait pour objectif affiché d'incriminer la gestion financière des collectivités locales et de les mettre à contribution, au titre de la réduction des déficits publics.

« La réduction des déficits publics suppose d'abord que l'État mette de l'ordre dans sa gestion et ses choix fiscaux. Elle implique aussi qu'il se modernise, ce qui passe par un nouvel élan de décentralisation, pour enfin clarifier qui fait quoi. L'annonce d'une enveloppe financière pour résoudre les problèmes d'investissements des collectivités est, sans commune mesure, avec les besoins financiers et leurs conséquences sur les usagers et les entreprises », a rappelé Claudy Lebreton, président de l'Association des départements de France (ADF), dans un communiqué à l'issue de cette rencontre.

La fameuse « Règle d'or » est depuis longtemps appliquée par les collectivités locales dont la part dans le déficit public se limite à 0,1 % du PIB. En outre, elles réalisent plus de 70 % de l'investissement public et jouent un rôle essentiel pour le



Claudy Lebreton porte-parole des départements

L'élection de François Hollande, le 6 mai, puis d'une nouvelle majorité de gauche, le 17 juin, se traduira par la définition d'un vrai pacte de confiance entre l'État et les collectivités et un nouvel acte de la décentralisation. 🗳️

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 23/02/2012



Dossier de la semaine
Sarkozy : son vrai bilan



Vie de la Fédération
En campagne sur le net



Interview
Des monnaies pour changer

Avec Jean-Michel Cornu

Enfin ?

Il aura tout de même fallu qu'il ose s'attaquer aux persécutions subies par les homosexuels durant la seconde guerre mondiale, pour que l'UMP daigne, enfin, se démarquer de Christian Vanneste.

Car cet élu, qui a fondé sa notoriété sur une homophobie quasi pathologique, a tout de même multiplié les provocations avant que l'UMP ne se décide enfin à hausser le ton.

Car, auparavant, ses attaques homophobes ne semblaient pas choquer son parti. Sans doute n'avait-il pas prévu l'entrée en campagne de Nicolas Sarkozy. A quelques jours de l'annonce officielle de sa candidature, le candidat président ne pouvait pas se permettre qu'un élu de sa majorité tienne des propos aussi scandaleux.

Toutefois, il ne suffit pas de dénoncer : l'UMP doit exclure ce député et présenter un candidat contre lui.

Le président du chômage



pôle emploi

Nicolas Sarkozy restera le Président du chômage. Au 1^{er} janvier 2012, 55 480 Finistériens était inscrits au Pôle Emploi, soit 14 610 Finistériens de plus qu'il y a quatre ans. Ces chiffres concernent les seuls inscrits en situation de chômage total ou partiel et immédiatement disponibles. Les jeunes (15%) et les seniors (près de 25%) représentent environ 40% du total des demandeurs d'emplois. Ce sont eux qui sont les plus durement frappés par la dégradation du marché de l'emploi.

« Le bassin d'emploi de Quimper ne fait pas exception », déplore le député Jean-Jacques Urvoas. Ainsi, alors qu'en 2009 on comptait 12 272 demandeurs d'emplois inscrits en catégorie A (c'est-à-dire sans aucun emploi), ils étaient 13 759 en décembre dernier...

« Et si l'on resserre la focale, ce sont les chômeurs de plus de 50 ans qui sont les plus durement touchés par cette dégradation. En effet, fin décembre ils étaient près de 3 000, soit une augmentation de + 19,80% ! », souligne le député.

Toujours dans le bassin d'emploi de Quimper, depuis un an, 40% des demandeurs d'emploi sont sortis du dispositif Pôle Emploi pour défaut d'entretien et non reprise d'emploi. Près de 70% des offres concernent ces contrats de moins de six mois.

Le gouvernement porte une lourde responsabilité dans cette situation. Malgré les mises en garde répétées des organisations syndicales et des élus socialistes, pour des raisons idéologiques, le gouvernement s'est entêté dans son projet de fusion entre l'ANPE et l'ASSEDIC. Mais, alors que lors de la fusion, le gouvernement avait promis que les agents devraient traiter 60 dossiers, on constate dans les faits qu'il n'en est rien : à Douarnenez, le nombre de dossiers est passé de 120 à 250, entre 2009 et fin 2011, et à Brest, le seuil des 300 dossiers a été franchi par plusieurs agents.

Comment, dans ces conditions, imaginer qu'un référendum sur l'indemnisation des chômeurs pourrait améliorer la situation sur le front du chômage ? Pour Jean-Jacques Urvoas, « Tenter de dresser ainsi, une nouvelle fois, une partie de notre pays contre l'autre et laisser entendre que ces chômeurs se complaisent dans leur situation, est une véritable provocation ».

Sarkozy : son vrai bilan

Nicolas Sarkozy, président sortant, est un candidat sans bilan.

Comme s'il n'avait pas présidé le pays pendant cinq ans, il part en campagne en expliquant qu'il a des solutions. Mais pourquoi ne les a-t-il pas mises en application plus tôt ?



Le TGI de Morlaix supprimé

L'UESR (Union des élus socialistes et républicains) a réalisé le bilan de son quinquennat, dans le Finistère. A la lecture de ce document, on comprend mieux pourquoi l'UMP cherche à masquer son bilan et préfère évoquer l'avenir plutôt que le présent.

La jeunesse a été la grande sacrifiée du quinquennat Sarkozy, en France comme dans le Finistère. En 2012, 54 postes d'enseignants seront supprimés, contre 40 l'an dernier. Les plus fragiles sont les plus touchés. Ainsi, 18 postes de RASED, sur les 40 que compte le Finistère ont été supprimés. Les élèves en difficulté ne seront pas pris en charge.

Les familles peuvent mesurer concrètement les effets de la politique du gouvernement. L'accueil des enfants entre deux et trois ans, en maternelle, est de moins en moins assuré. Le taux de scolarisation pour cette classe d'âge était de 70,5%, en 1997. Il est tombé à 62%, en 2007 et à 42%, en 2012 ! Or, l'accueil des jeunes enfants, spécificité bretonne explique, en partie, les bons résultats de l'académie de Rennes au Bac.

Pour compenser les suppressions de postes en maternelle, l'État demande aux communes de mettre en place des jardins d'éveil. Mais, le coût d'un élève en maternelle est estimé entre 2 500 et 3 000 euros alors qu'il est de 7 000 euros pour un jardin d'éveil.

Le RSA devait faire reculer la pauvreté, en particulier pour les moins de 25 ans qui n'étaient pas éligibles au RMI. Mais, l'échec est patent : dans le Finistère seuls 86 jeunes, entre 18 et 25 ans, bénéficient du RSA « Jeunes ».

Comme dans le reste du pays la RGPP s'est traduite par une réduction des politiques publiques. A titre d'exemple, les activités de la Sous-Préfecture de Morlaix se sont réduites et ses services ne prennent plus en charge les cartes grises.

Dans le domaine de la Justice, le Tribunal de grande instance (TGI) de Morlaix a été fermé. Le regroupement des TGI de Brest et Morlaix s'est effectué sans moyens supplémentaires. En effet, il manque quatre équivalents temps pleins.

A La Poste, de nombreux bureaux ont vu leur amplitude horaire réduite, comme à Plounéour-Ménez, Plouigneau ou Locquirec, notamment. Les élus locaux sont soumis à une pression croissante de La Poste pour prendre en charge directement une partie du service postal, via la création d'Agences postales communales.

Ces réductions de moyens dans les services publics ne doivent pas faire oublier que la mobilisation des élus, en particulier socialistes, ont permis de sauver un certain nombre de services comme l'hôpital de Carhaix, l'antenne de France Télécom de Morlaix, les services d'insertion et de probation de Morlaix ou le collège de Plougasnou.



L'Éducation sacrifiée

En matière de santé, la mise en place de la tarification à l'acte a introduit une logique d'entreprise, dans l'hôpital public. Pour le centre hospitalier de Quimper-Cornouaille (CHIC) cela se traduit par une baisse de 1,8% des recettes. Mais, dans le même temps, l'hôpital public accueille tous les patients et c'est bien dans le service de réanimation du CHIC que sont admis les patients des cliniques lorsque survient une difficulté médicale.

Dans le Finistère, comme ailleurs, le quinquennat de Nicolas Sarkozy restera marqué par les suppressions de postes et les fermetures de services publics. 🇫🇷

En campagne sur le net

Mobilisé sur le terrain, les socialistes le sont aussi sur internet, pour relayer et amplifier la campagne de François Hollande.

A l'occasion de la réunion nationale des secrétaires de section, Vincent Feltesse, a résumé les principes de la campagne numérique de François Hollande.

« Il y a quatre règles à retenir », a-t-il expliqué. D'abord, la viralité. Une information, de quelque nature que ce soit peut toucher en quelques minutes des centaines de milliers de personnes. Ensuite, la transparence, puisque rien ne passe inaperçu et tout doit s'expliquer à l'heure du web 2.0. Mais aussi, la rapidité. Le temps de réaction est de l'ordre du quart d'heure, à l'heure du numérique, voire moins. Enfin, l'évaluation, car tout est mesurable sur le net, obligeant à la réactivité si nécessaire.



Participez à la campagne sur toushollande.fr

Dans le Finistère, plusieurs outils ont été mis en place. D'abord, le site internet www.ps29.org sur lequel les internautes peuvent retrouver les grands événements de la campagne. A cela s'ajoute des comptes Facebook et Twitter, plus réactifs qui permettent de diffuser les vidéos ou les argumentaires et d'annoncer les réunions publiques dans le Finistère. Les internautes qui souhaitent participer

à la campagne en ligne peuvent s'inscrire sur le site www.toushollande.fr et retrouver tous les événements de la campagne sur <http://francoishollande.fr/>

« Au final, c'est une campagne d'un nouveau type qui se met en place au côté de la campagne traditionnelle », explique Vin-

cent Feltesse. « Les deux sont complémentaires et se nourrissent. Au-delà des tuyaux, cette campagne qu'elle soit numérique ou sur le terrain, repose sur notre capacité à convaincre, à relayer les propositions du candidat, à mobiliser le plus grand nombre pour être en tête les 22 avril et 6 mai prochains. »

Interview

Des monnaies pour changer

Avec Jean-Michel Cornu

« La monnaie Heol, qui vient d'être lancée dans le pays de Brest, s'inscrit dans un mouvement mondial », nous explique Jean-Michel Cornu, directeur scientifique de la FING (Fondation Internet Nouvelle Génération).

Cap Finistère : Pourquoi la FING s'intéresse-t-elle aux monnaies ?

Jean-Michel Cornu : La FING a été créée en 2000 pour étudier les innovations dans le domaine d'internet. Dès son origine, il était prévu qu'elle évolue au bout de cinq ans. En 2005 elle s'est transformée pour évoluer et nous sommes passés de l'innovation sur le web, à l'innovation en général, qu'elle soit technique, économique ou sociale. Or, les monnaies complémentaires ont tendance à se développer, depuis quelques années, et représentent un domaine où l'innovation pourrait se développer fortement.

Cap Finistère : Que sont ces monnaies complémentaires ?

Jean-Michel Cornu : Il s'agit de monnaies qui ne remplacent pas les devises traditionnelles mais qui orientent les échanges dans une certaine direction. On distingue trois types de monnaies complémentaires. D'abord, celles qui facilitent les échanges non commerciaux comme les SEL (système d'échange local). Ensuite, celles qui apparaissent lorsque la monnaie « traditionnelle » pose problème, comme dans les années 30 en Suisse. Enfin, celles qui visent à orienter les comportements et les achats. On compte plus de 5000 monnaies de ce type dans le monde et de nouvelles expériences voient le jour régulièrement. A titre d'exemple, l'expérience de Curitiba, au Brésil, est souvent mise en avant. Cette ville avait à la fois, un problème de gestion des déchets et d'encombrement du centre ville par les voitures individuelles. Les citoyens qui triaient leurs déchets recevaient une monnaie qu'ils ne pouvaient utiliser que dans les

transports en commun. Ainsi, la ville a résolu son problème de déchets et d'encombrement du centre ville, tout en faisant des économies !

Cap Finistère : Heol s'inscrit dans cette démarche ?

Jean-Michel Cornu : Tout à fait. Il s'agit d'une monnaie qui n'a cours que dans le pays de Brest et qui permet d'acheter des produits dans un certain nombre de commerces qui respectent les principes du développement durable. Elle associe à la fois le développement local, puisque son champ d'action est limité au pays de Brest, mais elle participe aussi à la promotion de comportement vertueux puisque le Crédit mutuel Arkéa, partenaire de cette opération, envisage de « récompenser » ses salariés qui pourraient, par exemple, opter pour le covoiturage, en leur donnant des Heols.



Agenda

1^{er} mars

20 h 30 : Pierre Maille en réunion publique de présentation du programme de François Hollande, au Triskell à Landunvez.

6 mars

20 h 30 : L'avenir du nucléaire, au local du PS à Brest.

9 mars

A partir de 18 h 00 : « La place des femmes dans le programme de François Hollande », avec Danielle Bousquet, salle François Mitterrand à Pont-de-Buis.

20 mars

Grand rassemblement avec François Hollande, à Rennes.

En bref

Laurent Fabius à Saint-Thégonnec, le 1^{er} mars

Laurent Fabius animera une réunion publique le jeudi 1^{er} mars à 18h00, à la salle des Fêtes de Saint-Thégonnec.

Gérard Bapt dans le Finistère, les 2 et 3 mars

Gérard Bapt, député de Haute-Garonne, spécialiste des questions de santé, sera dans le Finistère les 2 et 3 mars.

Le 2 mars à 20h30 il participera à une réunion publique, au Patronage laïque à Pont l'Abbé. Le lendemain, 3 mars, à 10h00, il participera, à Concarneau, à une réunion de travail sur les hôpitaux de proximité.

30 ans de décentralisation : et demain ?

Le Conseil général du Finistère organise le lundi 12 mars 2012 de 9h30 à 17h30, au Quartz à Brest, une rencontre citoyenne consacrée à la décentralisation.

Au programme :

Intervention introductive par Romain Pasquier, Directeur de recherche au CNRS.

Puis table ronde n°1 intitulée « Décentralisation et développement local », avec la participation de Jean-Yves Le Drian, Président du Conseil régional de Bretagne, Jean-Pierre Denis, PDG du groupe *Crédit mutuel Arkéa*, Bernard Poignant, Maire de Quimper et président de Quimper communauté, et Michaël Quernez, vice-président du Conseil général du Finistère.

L'après-midi, table ronde n°2 intitulée : « Les collectivités et l'État », avec la participation de Jean-Pierre Balligand, député de l'Aisne et co-président de l'Institut de la décentralisation, Michel Bouvier, professeur à l'Université Paris I Panthéon-

Annonces légales & judiciaires

SELARL JEAN-MARC BERROU

Avocat
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

SCI MEDES

SCI au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 355, rue de l'Élorn
29200 BREST
414 631 721 RCS BREST

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2011, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires.

Monsieur Jacques BARRAINE demeurant à BREST (29200) 20, quai Commandant Malbert a été nommé liquidateur et a les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

BREST (29200) 355, rue de l'Élorn, adresse où la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation amiable et des comptes de liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de BREST.

Pour avis.

SELARL AVANTIA

Maîtres LAURENS, FLEURY,
PELEGRY et JOLIVET
Avocats
Avenue Pierre Marzin - 22300 LANNION
Tél. 02 96 48 21 40

LE PLATEAU

Société Civile Immobilière
au capital de 1 524 euros
Siège social : Zone commerciale de Binigou
SAINT MARTIN DES CHAMPS
29600 MORLAIX
BREST 341 335 669

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 4 janvier 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de :

- Transférer le siège social de la Zone commerciale de Binigou - SAINT MARTIN DES CHAMPS - 29600 MORLAIX au 10, lotissement Roz An Heol - 29600 PLOURIN-LÈS-MORLAIX à compter du 1^{er} jan-

l'article 4 des statuts.

- Nommer en qualité de co-gérant Monsieur Charles MARC, demeurant 34, rue Albert Louppe - 29660 CARANTEC, pour une durée illimitée.

bunal de commerce de BREST.

Pour avis,
La Gérance.

Par acte sous seing privé du 10 février 2012, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination :
BORDERLINES COMMUNICATION.

Objet social : Agence de communication spécialisée dans l'audit, le courtage, la stratégie et le conseil.

Siège social : 16, rue Conseil - 29200 BREST.

Capital : 4 500 euros.

Durée : 99 ans.

Président : Monsieur Cédric BESCOND demeurant 16, rue Conseil à BREST (29200).

Admission aux Assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux Assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Clauses d'agrément : Cession soumise à agrément.

Immatriculation : SIRET 539 875 120 00013 RCS de BREST.

SELARL JEAN-MARC BERROU

Avocat
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

SNC IMMAP

Société en nom collectif
au capital de 2 000 euros
Siège social : 355, rue de l'Élorn
29200 BREST
351 373 410 RCS BREST

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 31 janvier 2012, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires.

Monsieur Jacques BARRAINE demeurant à BREST (29200) 20, quai Commandant Malbert a été nommé liquidateur et a les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

BREST (29200) 355, rue de l'Élorn, adresse où la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation amiable et des comptes de liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de BREST.

Pour avis.

IMAGIN'R

Société à Responsabilité Limitée
à Forme Unipersonnelle en liquidation
au capital de 3 000 euros
Siège social : Poullou Kerloc'h
29770 PRIMELIN

Siège de liquidation : 8, quai Anatole France
29770 AUDIERNE
500 090 964 RCS QUIMPER

Aux termes d'une décision en date du 10 janvier 2012, l'associée unique, en sa qualité de liquidateur, a établi les comptes de liquidation et a prononcé la clôture de la liquidation avec effet au 30 septembre 2011.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de QUIMPER, en annexe au RCS.

Pour avis,
Le Liquidateur.